



**Universidad**  
Zaragoza

## Trabajo Fin de Grado

Les graphies des diphtongues en ancien français.

Étude dans *Meraugis de Portlesguez*.

Autora:

Sara Gil Sáiz

Director:

Fidel Corcuera Manso

Facultad de Filosofía y Letras  
2017

# TABLE DE MATIÈRES

1. Introduction.
2. Approche historique et contextualisation. L'ancien français et le moyen français.
3. Le phénomène de la diphtongaison.
  - 3.1. Diphtongaisons spontanées :
    - 3.1.1. Diphtongaison romane.
      - 3.1.1.1. Diphtongaison de *é* ouvert accentué en syllabe ouverte.
      - 3.1.1.2. Diphtongaison de *ó* ouvert accentué en syllabe ouverte.
    - 3.1.2. Diphtongaison française.
      - 3.1.2.1. Diphtongaison de *é* fermé accentué en syllabe ouverte.
      - 3.1.2.2. Diphtongaison de *ó* fermé accentué en syllabe ouverte.
      - 3.1.2.3. Diphtongaison de *á* accentué libre.
  - 3.2. La formation de diphtongues par coalescence.
  - 3.3. Diphtongaisons conditionnées :
    - 3.3.1. La présence de yod.
      - 3.3.1.1. *é* ouvert accentué + yod.
      - 3.3.1.2. *ó* ouvert accentué + yod.
    - 3.3.2. Les fausses diphtongues.
    - 3.3.3. L'effet de Bartsch.
  - 3.4. La réduction des diphtongues : monophtongaison.
4. Les diphtongues dans *Meraugis de Portlesguez*.
5. Considérations complémentaires.
6. Conclusion.
7. Bibliographie.
8. Annexes.

## 1. Introduction :

L'ancien français, période de l'histoire comprise entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, expérimente de nombreux changements phonétiques qui ont une répercussion directe sur la notation dans les manuscrits des siècles postérieurs. *Meraugis de Portlesgues*, ouvrage objet de notre étude, a été composé dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, une époque où la langue se trouve en pleine évolution vers le moyen français, période qui assemble le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Les occurrences qui relèvent de ces changements phonétiques sont aussi bien abondantes que variées et nous montrent le parcours suivi par la langue pour ce qui est des diphtongaisons concernant la même voyelle, voire le même mot.

Notre analyse comporte quatre grandes parties, à savoir : une approche historique, qui expose un itinéraire sur l'évolution de la langue qui aboutira au français depuis le latin jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle ; une analyse minutieuse sur le phénomène de la diphtongaison, qui explique tous les changements articulatoires qui se sont produits à cette époque-là ; un approfondissement du manuscrit, où se mettent de manifester les différentes façons de transcrire ces phonèmes tel qu'ils se prononçaient au Moyen-Âge ; et une dernière partie consacrée aux remarques de quelques occurrences qui ne s'accordent pas aux règles décrites préalablement.

Pour la partie du corpus qui porte sur la diphtongaison (chap. 3), il convient de préciser l'emploi de l'alphabet de Bourciez, spécifique pour les médiévistes, ainsi que de souligner que toutes les explications théoriques sur cette transformation phonétique et l'analyse amplifiée dans notre corpus (chap. 4) ont été faites à partir de la terminologie et la méthode utilisées par G. Zink et par N. Laborderie dans leurs publications.

Par ailleurs, à l'heure de composer notre analyse, nous avons pris en compte uniquement les mille premiers vers du roman car, à notre avis, c'est un extrait suffisamment représentatif qui nous permet d'étudier aussi les généralités que les particularités de la graphie de l'époque concernant la diphtongaison. Cependant, nous avons mis de côté beaucoup d'autres changements phonétiques qui auraient bien mérité de faire partie de notre étude mais qui, malheureusement et dû à l'extension déterminée de notre mémoire, n'ont pas pu y appartenir.

La complexité de l'analyse des diphtongues dans *Meraugis de Portlesgues* réside fondamentalement dans les cas où nous trouvons deux graphies différentes pour transcrire les mêmes sons, aussi bien des diphtongues que des triptongues. Pour cette raison, nous avons rassemblé dans les annexes d'une part les mille vers objet de notre étude et, d'une autre part, les commentaires de l'édition critique concernant les incidents particuliers auxquels nous faisons allusion dans notre analyse (chap. 4). Par exemple, le cas de *iex*<sup>1</sup>, où le mot montre cette graphie particulière quand il se trouve à la fin du vers afin de bénéficier la rime avec le dernier mot du vers avec lequel il fait couple. Or, si le mot se trouve à l'intérieur du vers, la graphie est bien différente : *oils*<sup>2</sup>.

D'autre part, il convient de souligner que la graphie de la plupart des occurrences trouve son origine dans le dialecte picard, exemples qui se mettent de manifester dans des mots de la même famille comme *biau*<sup>3</sup> et *biauté*<sup>4</sup>, où la graphie se succède indifféremment.

La réalisation de cette analyse a fait naître beaucoup de réflexions en relation avec le domaine de la linguistique et offre de multiples possibilités pour une continuation exhaustive de cette ligne de recherche.

## **2. Approche historique : contextualisation et évolution de la langue française. L'ancien français et le moyen français.**

La langue française s'est formée à partir de nombreux changements phonétiques produits tout au long de l'histoire et dont l'origine s'explique, en partie, grâce à la confluence de langues et dans la nécessité des peuples de se communiquer les uns avec les autres. Ces changements se sont produits et consolidés peu à peu à partir des langues qui se trouvaient en contact direct avec le latin. Cela nous permet, pour ce qui est du français, d'établir une différence entre le substrat et le superstrat, autrement dit, la langue qui existait déjà dans une région et celle des peuples envahisseurs comme, par exemple, le peuple germanique (Allières, 1988 : 5).

---

<sup>1</sup> Voir l'analyse des chap. 4 et 5.

<sup>2</sup> Voir note 1.

<sup>3</sup> La graphie *biau* (v.46) montre la particularité dialectale du Picard face à *beau* (v.939).

<sup>4</sup> La graphie *biauté* (v.533) montre la particularité dialectale du Picard face à *beauté* (v.444).

Grâce à ces changements que nous trouvons dans l'idiome<sup>5</sup>, de nombreuses évolutions phonétiques se sont produites et elles se trouvent à la base des modifications qui touchent l'accentuation des syllabes, la nasalisation de voyelles, l'amuïssement ou la modification des sons et, même, le phénomène de la diphtongaison. (Zink, 2000 : 3-4).

Le roman *Meraugis de Portlesguez* s'écrit au XIII<sup>e</sup> siècle, période où nous ne pouvons pas encore parler de « langue française ». C'est la philologie qui va consacrer du temps et de maintes recherches à ce sujet afin de donner une explication à l'origine de cette langue, qui s'est dégagée petit à petit du latin vulgaire et, par conséquent, du latin classique. (Allières, 1988 : 3). Pour expliquer ce parcours que la langue a suivi, il nous faut une perspective diachronique combinée avec une perspective synchronique du point de vue de la linguistique.

Or, nous ne pouvons pas généraliser les conclusions ni en faire des règles, car nous observons que les graphies changent en fonction du lieu de réalisation du manuscrit. Il est clair que de différents dialectes concourraient à l'époque et que cela dépendait de la situation géographique des régions en France, ainsi que des langues avec lesquelles elles se mettaient en contact (Zink, 2000 : 4). En outre, il faut remarquer que, pour ce qui est de la réalisation écrite, nous nous trouvons dans une période très instable, sous un point de vue de la linguistique, car il n'y avait pas de règles fixes et, même si le latin continuait à être la langue culte utilisée dans les documents et les textes d'archives, l'importance des langues vernaculaires ne faisait qu'augmenter. Par conséquent, un copiste quelconque pouvait transcrire les sons d'une façon particulière, tandis qu'un autre qui habitait une région différente pouvait se servir d'autres variantes graphiques qui lui seraient propres.

Pour toutes ces raisons nous ne pouvons pas parler de la langue française au Moyen-Âge comme quelque chose d'homogène. La langue littéraire, celle que nous attestons dans les manuscrits, reflète uniquement une partie de cet assortiment si enrichissant aussi bien du côté historique que du côté linguistique (Zink, 2000 : 25).

---

<sup>5</sup> Nous préférons l'utilisation du terme « idiome » au lieu de « langue » suivant les explications de Dominique Barbéris dans son TD « Analyse de textes littéraires », L6LFA032, à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) dans l'année 2015/2016, car cela fait référence à la façon de quelqu'un de s'exprimer.

Cette convention chronologique a la force d'un certain arbitraire et le mérite, en s'appuyant sur une histoire externe pensable, au moins pour une part, en terme de dates, d'éviter les fortes difficultés par laquelle conduit bien souvent une approche strictement interne de la langue, même si, parfois, cette dernière n'a pas à dédaigner, ne serait-ce que pour distinguer l'ancien français (milieu du IX<sup>e</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle) du moyen français (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle). Aussi bien, la tradition académique et éditoriale a-t-elle accoutumé de fonder ces deux moments de l'histoire du français sur quelques critères proprement linguistiques, la frontière de l'ancien au moyen français, bien évidemment poreuse, étant marquée, phonétiquement, par la réduction des diphtongues et la disparition du *e* en hiatus interne [...].

Reste que l'histoire interne du français (en tout époque) comme de toute langue, est, par nature, de l'ordre du continu, ce qui rend délicate l'assignation de bornes et d'étapes exprimées dans les termes d'une chronologie précieuse et explique notamment la permanence et la vigueur du débat sur le passage du latin aux langues romanes (Ducos *et al.*, 2012 : 4-5).

À part ces notions, nous ne devons pas oublier les différents dialectes qui ont coexisté tout au long de cette période. Ces dialectes sont le résultat du mélange du « substrat » gaulois et du « superstrat » germanique<sup>6</sup>, ainsi que de la différenciation géographique des régions (Allières, 1988 : 114).

Si nous prenons le texte sur lequel se centre notre étude, *Meraugis de Portlesguez*, nous y voyons une vaste représentation du dialecte « du nord et du Picard ». Ces deux formes dialectales se sont développées dans des provinces d'oïl où l'Ile-de-France n'a pas imposé sa suprématie (Allières 1988 : 114). Cependant, il existe aussi de variantes libres et de divers traitements graphiques pour une même prononciation. Cela se doit à des raisons diverses : soit le copiste modifie la graphie au bénéfice de la rime afin de rendre plus facile la lecture ; soit il ne fait pas attention à ce qu'il écrit et il commet donc une faute par inadvertance; soit il confond deux graphies ou en fait des économies dans l'écriture car, au Moyen-Âge, le processus de production des manuscrit était très couteux.

Tenant compte des considérations que nous venons de réaliser, notre analyse (voir chap. 4), va porter sur les graphies qui apparaissent dans le manuscrit, objet de cette étude, concernant les phénomènes phonétiques qui ont marqué le Moyen-Âge,

---

<sup>6</sup> Ces deux concepts sont déjà apparus dans cette analyse, dans le premier paragraphe de l'approche historique.

notamment la transition entre l'ancien et le moyen français, à savoir : la diphtongaison et la nasalisation des diphtongues, et ensuite la réduction des diphtongues vers la fin du XIIe siècle (Zink, 2000 : 21).

En outre, si nous faisons attention à l'accent, nous voyons qu'en latin il était plutôt un accent mélodique (ou de hauteur musicale) qu'un accent d'intensité ; il était, en effet, marqué par l'élévation de la voix. Néanmoins, à l'époque de l'Empire, cet accent sera remplacé par un accent de pure intensité. Cette nuance détourne ce changement à la segmentation des voyelles frappées ainsi qu'à l'effacement de quelques voyelles atones (Zink, 2000 : 13-14).

Nous prenons donc toutes ces questions comme point de départ de notre étude. D'abord, il est nécessaire d'expliquer les phénomènes phonétiques qui ont été à l'origine de ces changements (voir chap. 3). Ensuite, ces notions seront comparées et rigoureusement analysées dans la partie centrée sur le texte qui nous occupe (voir chap. 4).

### **3. Le phénomène de la diphtongaison.**

Tous les sons que nous trouvons dans chaque langue, soit ancienne ou contemporaine, ont une fonction et, dans la plupart des cas, leur évolution a été conditionnée par d'autres sons ou, même, par l'influence d'autres langues. Chaque langue possède une liste très large de particularités phonétiques qui la caractérisent et la rendent unique face aux autres, et ces caractéristiques nous permettent justement d'en faire aussi des distinctions que des classements.

Ces modifications formelles relèvent de la phonétique, de la morphologie et « la plupart d'entre elles se ramènent à des variations purement articulatoires » (Zink, 2000 : 13). Toutes les langues suivent un parcours qui leur est propre ; elles conservent des traits communs avec la langue d'origine mais prouvent des changements qui peuvent être qualifiés comme « des traits distinctifs ».

Par exemple, les langues romanes conservent des sons communs et ont suivi la même évolution phonétique en ce qui concerne quelques phénomènes –la diphtongaison

romane<sup>7</sup> ; cependant, il se peut qu'un phénomène ne se soit manifesté que dans une seule de ces langues, nées de la même origine ; c'est le cas de la diphtongaison française<sup>8</sup>.

« Une diphtongue comprend deux éléments vocaliques prononcés dans la même “émission de voix”, ils appartiennent à la même syllabe » (Laborderie, 2015 : 25). Les diphtongues existaient déjà en latin classique ; cependant, après le bouleversement du système vocalique, en latin vulgaire elles se sont monophtonguées dans ces trois cas : dès le I<sup>e</sup> siècle *oe* > *ē* et *ae* > *ē*, de la même façon qu'au Ve siècle *au* > *ō* (Laborderie, 2015 : 18).

À dater du III<sup>e</sup> siècle, le bouleversement quantitatif oppose de façon tranchée la voyelle tonique libre, systématiquement longue, à toutes les autres, systématiquement brèves. C'est cette position libre sous l'accent qui vaut d'être d'abord considérée, car la voyelle y acquiert une longueur suffisante pour devenir segmentable et de là découlent les diphtongaisons qui ont si profondément marqué le vocalisme des langues néo-latines et du français plus que de toute autre (Zink, 2013 : 53).

Par ailleurs, pour qu'une voyelle puisse se diphtonguer, ces deux conditions sont nécessaires dans le domaine gallo-roman : la voyelle doit être accentuée dans une syllabe ouverte, c'est-à-dire, elle doit être libre et tonique<sup>9</sup> (« syllabe non terminée par une consonne ») (Laborderie, 2015 : 26).

Le phénomène de la diphtongaison suit un mécanisme général à partir des caractéristiques que nous trouvons dans les différents types de voyelles du triangle vocalique. Une voyelle accentuée « s'allonge, se segmente en deux éléments vocaliques qui se différencient d'abord par l'aperture [...]. Par la suite, les deux éléments contigus, parce que contigus, sont soumis à deux tendances opposées assimilation et différenciation, qui jouent successivement » (Laborderie, 2015 : 26).

---

<sup>7</sup> Voir chap. 3.1.1.

<sup>8</sup> Voir chap. 3.1.2.

<sup>9</sup> Nous avons choisi le terme « tonique » pour faire référence à l'état de la syllabe. Cependant, dans cette analyse, tantôt « tonique » que « accentué(e) » font allusion au même phénomène, c'est-à-dire, ces deux mots expliquent que la voyelle de la syllabe concernée porte l'accent.

L'emploi de cette terminologie spécifique est emprunté de madame C. Silvi, dans ses cours de TD « Histoire de la langue française des origines à la Renaissance », L6LFA021 à Paris-Sorbonne (Paris IV) dans l'année 2015/2016.



Grâce au phénomène de l'assimilation, un ou plusieurs des traits articulatoires d'un phonème se communiquent à un autre phonème. En revanche, la différenciation est le phénomène inverse, puisqu'un phonème change un ou plusieurs de ses traits articulatoires afin de « se défendre » contre la tendance à l'assimilation (Laborderie, 2015 : 26-27).

Au moment où ces diphtongaisons se produisent, l'accent se trouve sur le premier élément de la diphtongue. Or, cela peut totalement changer si le second élément de la diphtongue est plus ouvert ou clair que le premier ne l'est. Si tel est le cas, nous trouvons une bascule de l'accent et, par conséquent, nous trouvons une semiconsonnification de ce premier élément qui s'accroissait auparavant (Laborderie, 2015 : 27).

### **3.1. Diphtongaisons spontanées :**

Les diphtongaisons spontanées s'attestent dans le gallo-roman dans deux périodes différentes ; à savoir : les diphtongaisons romanes, vers le VI<sup>e</sup> siècle, et les diphtongaisons françaises, vers le VI<sup>e</sup> siècle.

Toutes les voyelles toniques de timbre o, e, a, en position libre (ou entravée dans un monosyllabe, l'entrave étant neutralisée par un allongement spontané de la syllabe quand elle constitue le mot à elle seule) se sont diphtonguées en Gaule du Nord. Le cas de a mis à part, les dates dépendent de l'aperture.

Le phénomène se manifeste, en effet, à deux reprises. Il affecte d'abord, aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, les voyelles ouvertes é, ó, moins compactes que a et plus allongées que les voyelles fermées, et la plupart des parlers romans en portent trace. Deux siècles plus tard, il atteint á et é, ó fermés, mais il s'agit alors d'un traitement propre au gallo-roman du Nord (Zink, 2013 : 53).

#### **3.1.1. La diphtongaison romane.**

Ce type de diphtongaison est la première qui se produit, et elle est commune à l'ensemble des langues romanes.

Au III<sup>e</sup> siècle, [...] entre la consonne initiale resserrée et la voyelle ouverte étirée sous l'accent, l'inflexion de la voix fait naître un son de glissement qui se fond en une

modulation de la tenue en gagnant en durée. La consonne de liaison engendre le même effet dans la chaîne parlée si la voyelle ouvre le mot (Zink, 2013 : 53-54).

La diphtongaison romane touche la plupart des langues romanes et se centre donc sur *é* et *ó* accentuées libres :

### 3.1.1.1. La diphtongaison de *é* ouvert accentué en syllabe ouverte :

SIÈCLE	DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE PHONÉTIQUE	TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE
Ile	Bouleversement du système vocalique.	ě / ae > ɛ
IIIe <sub>2</sub> <sup>10</sup>	Diphtongaison spontanée : allongement, segmentation et différenciation. Le premier élément de la diphtongue se ferme de deux degrés (voir triangle vocalique dans l'annexe) et porte l'accent. Le second élément reste atone.	é [ → éɛ > íɛ
VIIe	Assimilation d'aperture : fermeture d'un degré du second élément de la diphtongue et réduction de l'écart d'aperture entre les deux voyelles.	íɛ > íe
XIIIe <sub>1</sub>	Bascule de l'accent sur l'élément le plus ouvert (le second élément de la diphtongue). Le premier élément, désaccentué, se ferme et se semiconsonnifie en y. Il n'y a plus de diphtongue mais consonne spirante + voyelle <sup>11</sup> .	íe > íe > yé
XVIIe <sub>1</sub>	Loi de position <sup>12</sup> : la voyelle accentuée et libre en position finale en syllabe ouverte s'ouvre d'un degré.	yé > yé

<sup>10</sup> Ce type de notation fait référence à la moitié du siècle dont nous parlons: le 1 indique la première moitié et le 2 indique la seconde moitié du siècle mentionné.

<sup>11</sup> Ce phénomène est défini par G. Zink comme une fausse diphtongue (voir chap. 3.3.1.).

--	--	--

### 3.1.1.2. La diphtongaison de *o* ouvert accentué en syllabe ouverte :

SIÈCLE	DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE PHONÉTIQUE	TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE
I <sup>e</sup>	Bouleversement du système vocalique.	ō > o
IV <sup>e</sup> <sub>1</sub>	Diphtongaison spontanée : allongement, segmentation et différenciation. Le premier élément de la diphtongue se ferme de deux degrés (voir triangle vocalique dans l'annexe) et porte l'accent. Le second élément reste atone.	ó [ → óo > úo
VII <sup>e</sup>	Assimilation d'aperture : fermeture d'un degré du second élément de la diphtongue et réduction de l'écart d'aperture entre les deux voyelles.	úo > úo
Fin XI <sup>e</sup> – début XII <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Différenciation du point d'articulation : les deux voyelles de la diphtongue ont une articulation vélaire, mais il existe deux écarts d'aperture entre elles.</li> </ul> <p>Le premier élément (u) a une influence fermante sur le second (o), qui change son point d'articulation et devient palatal (e).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assimilation réciproque : la voyelle palatale (e) exerce une influence sur le premier élément de la diphtongue et il se palatalise (assimilation de lieu d'articulation).</li> </ul>	<p>úo &gt; úe</p> <p>úe &gt; úe</p>

<sup>12</sup> Voir Annexe. La loi de position ne se manifeste pas obligatoirement; cela dépend de l'évolution phonétique de chaque mot.

	Ensuite, <i>e</i> se labialise en <i>œ</i> (assimilation de mode d'articulation).	úę > úœ
XIIIe <sub>1</sub>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bascule de l'accent sur l'élément le plus ouvert (le second élément de la diphtongue). Le premier élément, désaccentué, se ferme et se semiconsonnifie en <i>w</i>.</li> </ul> <p>Il n'y a plus de diphtongue mais consonne spirante + voyelle<sup>13</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les deux éléments de la diphtongue sont des sons palataux dont la prononciation est très proche. Amuïssement du premier élément.</li> </ul>	úœ > úcé > w̃cé  w̃cé > cé
XVIIe	Loi de position <sup>14</sup> : la voyelle accentuée et libre en position finale en syllabe ouverte s'ouvre d'un degré.	cé > œ

En ancien français, dans la plupart des cas, les graphies qui se correspondent à ces changements phonétiques sont *ue* ou *oe*. Pour le français moderne, la graphie établie est *eu* (parfois *œu*), laissant la graphie *ue* pour ces sons qui précèdent les consonnes occlusives vélaires *k* et *g* (Laborderie, 2015 : 28).

### 3.1.2. La diphtongaison française :

La diphtongaison française englobe le second groupe des diphtongaisons spontanées et, contrairement aux diphtongaisons romanes, elles se présentent uniquement dans la langue française au fur et à mesure qu'elle se construit. De même,

<sup>13</sup> Voir note 3.

<sup>14</sup> Voir note 4.

notre analyse se base essentiellement sur deux auteurs, spécialistes dans la matière : N. Laborderie et G. Zink.

Au VIe siècle s'ouvre une période de relâchement articuloire [...]. Les voyelles a, e, o, encore intactes, se déséquilibrent dans leur tenue et la partie finale, non protégée par l'accent, se ferme d'un degré (les muscles abaisseurs, qui commandent principalement l'articulation des voyelles, se détendent en fin d'émission : á > á ɛ, é > é i, ó > ó u). L'effet se trouve inversé par rapport aux diphtongaisons romanes (Zink, 2013 : 56).

Cette diphtongaison est propre au gallo-roman, date du VIe siècle et concerne e fermé et o fermé<sup>15</sup> (Laborderie, 2015 : 28).

### 3.1.2.1. La diphtongaison de é fermé accentué en syllabe ouverte :

SIÈCLE	DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE PHONÉTIQUE	TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE
IIe – IIIe	Bouleversement du système vocalique	ĩ / ē / oe > ɛ
VIe	Diphtongaison spontanée : allongement, segmentation et différenciation. Le second élément de la diphtongue se ferme d'un degré (voir triangle vocalique dans l'annexe) et reste atone. Le premier élément porte l'accent.	é [ → éɛ > éi
XIIe <sub>1</sub>	Différenciation du point d'articulation : vélarisation du premier élément de la diphtongue, suivi de l'aperture d'un degré.	éi > ói > ɔi
XIIe <sub>2</sub>	Assimilation réciproque d'aperture : le premier élément se ferme de deux degrés (ó > ú), tandis que le second élément s'ouvre d'un degré (i > ɛ).	ói > úɛ
XIIIe <sub>1</sub>	Bascule de l'accent sur l'élément le plus ouvert (le	

<sup>15</sup> Noëlle Laborderie parle de la « diphtongaison supposée de á accentué libre » (Laborderie, 2015 : 30), tandis que Gaston Zink l'analyse comme la diphtongaison de la voyelle a (Zink, 2013 : 56-57).

	second élément de la diphtongue). Le premier élément, désaccentué, se ferme et se semiconsonnifie en <i>w</i> . Il n'y a plus de diphtongue mais consonne spirante + voyelle <sup>16</sup> .	úę > ué > wé
XIIIe <sub>2</sub>	Influence ouvrante de la spirante sur la voyelle qui suit, laquelle s'ouvre d'un degré d'un degré dans la langue savante <sup>(1)</sup> et de deux degrés dans la langue populaire <sup>(2)</sup> <sup>17</sup> .	wé > wé <sup>(1)</sup> [> wá <sup>(2)</sup> ]
XVIIIe	La prononciation populaire se standardise après la Révolution Française <sup>18</sup> .	wé > wá

La graphie *oi* qui sert à indiquer la prononciation de cette diphtongue est donc une graphie conservatrice qui montre l'état de la langue au XIIe siècle : « *ai* est une graphie préconisée par Voltaire et établie par l'Académie en 1835 » (Laborderie, 2015 : 29).

### 3.1.2.2. La diphtongaison de *o* fermé accentué en syllabe ouverte :

SIÈCLE	DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE PHONÉTIQUE	TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE
Ile	Bouleversement du système vocalique.	ō > o
Vle	Diphtongaison spontanée : allongement, segmentation et différenciation. Le second	ó [ → óo > óu

<sup>16</sup> Voir note 3.

<sup>17</sup> « Influence ouvrante de *w* sur la voyelle : *é* fermé > *é* ouvert > *a* ; *wé* > *wé* > *wá* qui est attesté dans la langue populaire au XIIIe et l'emporte après la Révolution ; d'autre part, réduction possible de *wé* à *é* ouvert, fixée au XVIIe siècle dans certaines classes de mots, notamment imparfait et conditionnel » (Laborderie 2015 : 29).

<sup>18</sup> Voir note 16.

	élément de la diphtongue se ferme d'un degré (voir triangle vocalique dans l'annexe) et reste atone. Le premier porte l'accent.	
XIe <sub>2</sub>	Différenciation du point d'articulation : le premier élément de la diphtongue se palatalise et échappe ainsi à la monophthongaison.	ou > eu
XIIe <sub>1</sub>	Assimilation du mode d'articulation : la voyelle palatale se labialise sous l'influence de la voyelle vélaire la plus fermée.	eu > oeu
XIIIe <sub>1</sub>	Réduction de la diphtongue par effacement du premier élément. Par conséquent, l'accent ne peut pas basculer sur le second élément, puisque l'articulation de la voyelle labialisée est plus ouverte que celle de la voyelle vélaire.	oeu > é
XVIIe <sub>1</sub>	Loi de position <sup>19</sup> : la voyelle accentuée et libre en position finale en syllabe ouverte s'ouvre d'un degré.	é > ɛ

La graphie *eu* est un reflet aussi de l'état de la langue au XIIe siècle. Il s'agit donc d'une graphie conservatrice.

Cependant, cette diphtongaison n'est pas notée en ancien français devant –r (Laborderie, 2015 : 29)

---

<sup>19</sup> Voir note 4.

### 3.1.2.3. La diphtongaison de *á* accentué libre :

SIÈCLE	DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE PHONÉTIQUE	TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE
VIe	Diphtongaison spontanée : allongement, segmentation et différenciation. Le second élément de la diphtongue se ferme d'un degré (voir triangle vocalique dans l'annexe) et reste atone. Le premier élément porte l'accent.	á [ → áa > áæ
VIIe	Réduction de la diphtongue par l'amuïssement du premier élément. Par conséquent, le second élément devient tonique.	áæ > é
XIe	Réduction dans l'écart d'aperture : la voyelle se ferme d'un degré.	é > é
XVIIIe	Loi de position, plus tardive : la voyelle s'ouvre devant une consonne articulée.	é > é

En relation avec le schéma précédent, nous pouvons remarquer que, devant une consonne nasale la diphtongue ne se réduit pas, car cette consonne a une influence fermante sur le second élément de la diphtongue et cela fait que les deux voyelles se nasalisent : *á* > *áæ* ; *áæ* + consonne nasale > *ái*

### 3.2. La formation des diphtongues par coalescence :

En ancien français, nous attestons beaucoup de diphtongues « secondaires » ou « de coalescence » dans lesquelles plusieurs éléments vocaliques d'origine diverse se sont trouvés ensemble, soit en position tonique ou atone. « L'histoire des diphtongues et triphthongues françaises se résume dans ce jeu de réactions successives, qui aboutit du reste à une monophthongaison générale » (Allières, 1988 : 23).



Tel que le signale J. Allières, les deux voyelles « [ĩ] » et « [ũ] », palatale et vélaire respectivement, sont deux sons qui apparaissent à la suite d'une voyelle et jouent, par rapport à elle, le rôle de « voyelles diphtongales », grâce auxquelles ces diphtongues « secondaires » ou « de coalescence » évoluent comme les diphtongues « primaires »<sup>20</sup> (Allières, 1988 : 24).

« La vocalisation de yod aux VIIe et IXe siècles et celle de ł vélaire au XIe ont largement contribué à l'enrichissement du vocalisme français en le dotant d'un lot important de diphtongues nouvelles ». Les diphtongues dites de coalescence se définissent donc comme une « liaison étroite et fusion syllabique » qui ont ainsi développée « autant de combinaisons qu'il existait alors de voyelles » (Zink, 2013 : 132).

### **3.3. Les diphtongaisons conditionnées :**

Les diphtongaisons conditionnées constituent un groupe assez vaste et comprennent les cas où une diphtongaison émerge grâce à l'articulation de deux voyelles sous le même coup de voix, de deux voyelles dont l'une existait déjà et l'autre est apparue à partir d'un changement d'articulation où d'un autre phénomène phonétique qui a eu lieu auparavant. Cela arrive à partir des phonèmes palataux –un yod, une chuintante ou une sifflante– dont le résultat aboutit, entre autres, à ce que l'on appelle l'effet de Bartsch<sup>21</sup>.

L'effet de Bartsch était, sans conteste, une forme de diphtongaison conditionnée, mais on réserve traditionnellement cette dénomination à la segmentation de *é* et *ó* ouverts toniques, sous l'influence d'un *y* d'entrave, intervenue vers la fin du IVe siècle, après les diphtongaisons spontanées romanes.

En réaction contre l'effet fermant du yod, les sujets parlants semblent avoir eu tendance à ouvrir la voyelle en fin d'émission, d'où un déséquilibre de la tenue ; puis l'écart s'est creusé par une fermeture franche du début de l'émission : amorce qui a déclenché un processus d'évolution tout à fait semblable à celui des diphtongaisons spontanées (Zink, 2013 : 138).

---

<sup>20</sup> Celles que nous avons décrites dans le chap. 3.1.

<sup>21</sup> Voir chap. 3.3.2.

### 3.3.1. La présence de yod :

#### 3.3.1.1. $\acute{e}$ ouvert accentué + yod :

SIÈCLE	DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE PHONÉTIQUE	ÉVOLUTION PHONÉTIQUE
IVe <sub>2</sub>	Diphthongaison spontanée <sup>22</sup> + yod.	$\acute{e} > \acute{e}y + y$
VIIe <sub>2</sub>	Réduction de l'écart d'aperture dans la diphtongue : fermeture d'un degré du second élément.	$\acute{e}y > \acute{e}y$
VIIIe	Vocalisation de yod, d'où la naissance de la triphthongue par coalescence <sup>23</sup> .	$\acute{e}y > \acute{e}j$
IXe	Réduction de la triphthongue : l'élément médian de cette triphthongue est fugitif, ce qui entraîne son amuïssement. Ensuite, simplification de la géminée et, par conséquent, monophthongaison.	$\acute{e}j > \acute{e} > \acute{e}$

#### 3.3.1.2. $\acute{o}$ ouvert accentué + yod :

SIÈCLE	DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE PHONÉTIQUE	ÉVOLUTION PHONÉTIQUE
IVe	Diphthongaison spontanée <sup>24</sup> + yod.	$\acute{o} > \acute{o}y + y$
VIIe	Réduction de l'écart d'aperture dans la diphtongue : fermeture d'un degré du second élément.	$\acute{o}y > \acute{o}y$

<sup>22</sup> Voir chap. 3.1.1.1.

<sup>23</sup> Voir chap. 3.2.

<sup>24</sup> Voir chap. 3.1.1.1.

VIIIe	Vocalisation de yod, d'où la naissance de la triphthongue par coalescence <sup>25</sup> .	úoy > úoĭ
Fin IXe – début Xe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement du point d'articulation des deux éléments vélares de la triphthongue : antériorisation du premier élément et différenciation du deuxième élément.</li> <li>• Réduction de la triphthongue : avancée d'un point d'articulation du deuxième élément et assimilation du deuxième et du troisième élément. Puis, simplification de la géminée.</li> <li>• Réduction de la diphtongue restante puisque l'accent bascule sur le second élément, ce qui entraîne la semiconsonnification du premier élément.</li> </ul>	úoĭ > úeĭ úeĭ > úiĭ > úĭ úĭ > üĭ > wĭ

### 3.3.2. Les fausses diphtongues :

D'après l'analyse que Gaston Zink développe, les fausses diphtongues sont celles qui se composent d'un premier élément semiconsonnifié, résultat de la bascule de l'accent à la fin du XIIe siècle, et d'un second élément vocalique, d'articulation plus ouverte que le premier et tonique, puisqu'il porte désormais l'accent.

Les diphtongues qui ne se sont pas monophtonguées à la fin du XIIe siècle ont abouti à de fausses diphtongues, à premier élément semi-consonnantique : /y/, /w̃/, /w/ : /ie > /yé/, /oi > /wè/ (var. /wa/), /üi > /w̃i/ [...]. Le courant réducteur du moyen français a peu de prise sur cet ensemble (Zink, 1990 : 11-12).

<sup>25</sup> Voir chap. 3.2.

Pour le cas de /yé/ à /é/, parmi les évolutions phonétiques dont le résultat est /yé/ –diphthongaison romane de *é* et diphthongaison conditionnée de *á*–, c’est principalement la segmentation de *a* sous l’influence fermentive d’une consonne palatale<sup>26</sup> qui se trouve ici en cause. Le son *y* commence à s’effacer en présence d’un phonème palatal contigu et cet allègement se trouve reflété dans la graphie, car les copistes de textes littéraires au Moyen-Âge se montrent « beaucoup plus réservés et, encore au XVe siècle, mêlent les graphies » (Zink, 1990 : 12).

En ce qui concerne la réduction de la fausse diphtongue /wé/ à /é/, « issue de /ói/ (< /é/fermé diphtongué ou *e/o* + *y*) », profite d’une meilleure stabilité que /yé/ (Zink, 1990 : 13). La réduction de cette diphtongue sera substituée au XVIIIe siècle par la variante populaire /wá/<sup>27</sup>.

### 3.3.3. L’effet de Bartsch :

Cet effet se produit grâce à l’action qu’une consonne palatale a sur *a* tonique subséquent. La consonne palatale qui précède *á*[ produit sur cette voyelle une action fermentive dont le résultat aboutit à *é* : *á* > *áé* > *iaé* > *ié* > *é*. Ce processus a lieu entre la seconde partie du Ve siècle et le début du VIe siècle.

Néanmoins, il faut remarquer que, comme il arrive dans les cas des fausses diphtongues, si le premier élément de la diphtongue *ié* ne s’amuit pas (il n’y a pas donc de monophthongaison), il se produit une bascule de l’accent au XIIIe siècle, car l’élément de la diphtongue le plus ouvert attire sur lui l’accent. Par conséquent, le premier élément se semiconsonnifie : *ié* > *yé/é* > *yé/yé* ou *é/é* (Laborderie, 2015 : 36). Nous pouvons résumer ceci de la manière suivante :

- *y* peut disparaître –après la bascule de l’accent au XIIIe siècle vers l’élément le plus ouvert de la diphtongue– s’il est absorbé phonétiquement par une consonne palatale ou prépalatale qui précède.

- Au XVIIe siècle, la loi de position a été appliquée. Donc, la voyelle entravée en position finale s’ouvre.

---

<sup>26</sup> Nous allons traiter ce point plus en profondeur avec l’effet de Bartsch, voir chap. 3.3.2.

<sup>27</sup> Voir chap. 3.1.2.1.

### 3.4. La réduction des diphtongues : monophtongaison.

La vaste émergence de diphtongues dans la première partie de la période médiévale<sup>28</sup> est l'un des traits qui marquent le vocalisme français. Cependant, le phénomène de la réduction des diphtongues ou monophtongaison est arrivé entre le XIIe et le XIIIe siècle. Nous avons déjà expliqué le mécanisme et les types de diphtongues (chap. 3), or, pour parler de la réduction des diphtongues il faut prendre en compte l'accentuation, car elle s'appuie là-dessus.

Cette accentuation se produit de deux façons différentes : elle peut être décroissante, si l'accent touche le premier élément de la diphtongue ; ou croissante, ce qui entraîne le passage de l'accent du premier élément au second élément. Ensuite, pour que la réduction ait lieu, le second élément doit attirer à lui l'accent : le premier devient alors atone, donc il va s'affaiblir, se fermer en une spirante et puis se semiconsonnifier ( $i > y ; u > w$ ) ; ou bien, le second élément est le plus fermé, donc il demeure atone et, finalement, il s'efface, comme c'est le cas des diphtongues en  $-i$  et  $-u$  (Zink, 2000 : 22-23).

Par conséquent, nous allons attribuer l'étiquette de monophtongaison à chaque fois que l'une des voyelles de la diphtongue disparaît dû à quelques-uns des phénomènes que nous avons décrits dans la partie précédente : soit par un changement sur le point d'articulation, soit par l'influence d'un autre son, soit par la bascule de l'accent et la postérieur semiconsonnification de la voyelle.

### 4. Les diphtongues dans *Meraugis de Portlesguez*.

Tous les phénomènes phonétiques que nous venons de décrire sont essentiels pour comprendre l'analyse que nous allons réaliser, concernant la graphie du XIIIe siècle, comme attestation du phénomène de la diphtongaison ; autrement dit, les manifestations écrites relèvent d'une véritable évolution phonétique issue de nombreux facteurs que nous avons déjà présentés (voir chap. 2).

---

<sup>28</sup> Jusqu'au XIIe siècle.

Comme nous avons déjà signalé, notre analyse porte sur l'ouvrage *Meraugis de Portlesgues*<sup>29</sup>, mettant en relief les règles décrites auparavant, ainsi que quelques irrégularités ou variations dans les graphies, même quand il s'agit du même mot. Tout cela témoigne d'une écriture « phonétique »<sup>30</sup> et d'évidents changements articulatoires qui sont en train de se produire. Afin d'aborder tous les exemples permettent de vérifier toutes les évolutions phonétiques déjà décrites, nous allons suivre le même ordre chronologique.

Pour le classement concernant les diphtongaisons spontanées<sup>31</sup>, les graphies des diphtongaisons romanes s'accordent aux règles décrites auparavant<sup>32</sup> : pour *é* ouvert tonique, les transcriptions de ce phénomène phonétique dénote une relation directe entre ce qui était prononcé et l'écriture ; autrement dit, la graphie montre l'évolution de la diphtongue : *bien* (v.25, v.35 et passim), *fier* (v.639, v.694), *espervier* (v.145), *riens* (v.214, v.621) et *premier* (v.247). Notamment, la graphie de l'adverbe *miex* (493, 618, 834 et passim) conditionne les graphies d'autres mots qui font la rime avec (voir chap. 5), ce qui enchaîne des modifications très différentes du même mot.

Pour la notation des diphtongues à partir de *ó* ouvert tonique, même s'il y a très peu d'occurrences, elles montrent une exactitude rigoureuse avec leur processus correspondant : *cuier* (v.37, v.128, v.372) et *puet* (v.347, v.408 et passim). Cependant, nous trouvons la seule occurrence où la graphie ne marque pas la diphtongue : *pot* (v.864), ce qui manifesterait clairement l'absence de règles à l'heure de copier les manuscrits.

Pour les diphtongaisons françaises<sup>33</sup>, dans le cas de *é* fermé accentué, toutes les graphies relèvent de l'ancienne prononciation de la diphtongue *-oi-* avec de nombreux cas qui le constatent : *voit* (v.196), *voirs* (v.117), *soloit* (v.92), *soit* (v.149), *savoit* (v.108), *sambloit* (v.188), *roi* (v.1), *porroit* (v.40), *parloit* (v.52), *moi* (v.65, v.192), *avoit* (v.131).

---

<sup>29</sup> Cette analyse comprend les mille premiers vers du texte.

<sup>30</sup> Généralement, il existe une tendance à écrire les mots tel qu'ils se prononcent qui se prolonge jusqu'à la fin du XIIe siècle. Cet ouvrage, daté du premier tiers du XIIe siècle, pourrait en garder quelques traces.

<sup>31</sup> Diphtongaisons romanes (chap. 3.1.1.) et diphtongaisons françaises (chap. 3.1.2.).

<sup>32</sup> Voir chap. 3.1.1.

<sup>33</sup> Voir chap. 3.1.2.

Cependant, il faut prendre en compte quelques considérations avant d'aborder la graphie issue de la diphtongue *ó* fermé accentué : même si nous trouvons des exemples qui constatent cette évolution phonétique –*preus* (v.8), *preuz* (v.100), *seul* (v.841)–, il y en a d'autres qui manquent de cette manifestation graphique –*flor* (v.233), *plorent* (v.364), *valor* (v.446), *dolors* (v.465), *sol* (v.479).

Dans les cas de *seul* et *sol*, il s'agit du même mot. Pourtant, ce manque de régularité dans son écriture ne fait que confirmer que nous nous trouvons dans une période de modifications, c'est-à-dire, où les règles d'écriture ne sont pas encore fixées.

Pour ce qui est des diphtongaisons spontanées, nous observons que les graphies s'accommodent, dans la plupart des cas, aux tendances que nous avons signalées auparavant. Néanmoins, il y a beaucoup d'occurrences où nous trouvons des modifications dues à de différents déterminants que nous allons présenter à continuation.

Les occurrences concernant *á* tonique, nous permettent de distinguer aussi bien la présence que l'absence de diphtongues pour des mots qui appartiennent à la même famille, résultat d'un système pas encore réglé où, dans ce cas, la base de la même forme verbale n'est pas encore alignée. Dans le cas du verbe *amer*, la voyelle du radical se diphtongue uniquement quand elle porte l'accent<sup>34</sup> ; par conséquent, cet effet va se voir reflété dans la graphie, d'où *ama* (v.339), *amoit* (v.366, v.441), *amai* (v.389), *amez* (v.515) ou *ameroie* (v.582) ; et *aime* (v.342), *aim* (v.399, v.412).

De même, si la voyelle s'est diphtonguée, elle est soumise à des conditions particulières en fonction de l'articulation des phonèmes adjacents : la présence d'une consonne nasale après la diphtongue provoque une la fermeture précoce du second élément<sup>35</sup> : *main* (v.29, v.185), *maint* (v.133), *maintenant* (v.142), *maintenue* (v.126), *fontaine* (v.143) et *plain* (v.657, v.658, v.723).

---

<sup>34</sup> À l'époque, tous les mots en français sont déjà oxytons, c'est-à-dire, l'accent frappe le dernier son vocalique du mot.

<sup>35</sup> Au Xe siècle, la consonne nasale exerce une influence fermante sur le second élément de la diphtongue, qui se ferme de deux degrés. Puis, il se nasalise. De cette façon, la graphie montre ce processus et restera comme ça jusqu'à présent. Alors, nous parlons d'une graphie conservatrice qui dénote le phénomène qui s'est produit au Moyen-Âge.

Par ailleurs, la diphtongue peut se voir conditionnée par un phonème palatal, ce qui entraîne l'effet de Bartsch et se manifeste dans la graphie telle qu'elle se prononce<sup>36</sup> : *chief* (v.21, v.22 et passim). En outre, le phénomène palatal favorise la présence d'un *i* diphtongal<sup>37</sup> dans les verbes qui possèdent une consonne palatale dans la base : *sachiez* (v.205, v.659), *pechiez* (v.660), *jugiez* (v.913), *legier* (v.957), *jugier* (v.958).

La plupart des diphtongues de coalescence qui se produisent dans ce texte se sont formées à partir d'un changement phonétique qui a eu lieu auparavant. Par exemple, la vocalisation de certaines consonnes aboutit à des diphtongues par coalescence quand cette nouvelle voyelle s'adjoint à celle qui était déjà prononcée. Dans le cas de *autre* (v. 670, v.800 et passim) et *mout* (v.630, v.721 et passim), *l* vélaire s'est vocalisée<sup>38</sup> et ce *ɥ* diphtongal, résultat de cette transformation phonétique, est restée dans la graphie.

De même, nous avons le cas de deux graphies différentes pour le même mot : *mellor* (v.292, v.949, v.965) et *meillor* (v.323). La première de ces graphies est la plus utilisée dans ce texte, contrairement à la deuxième, qui n'a qu'une seule occurrence. Cependant, nous pourrions interpréter cela comme une homogénéisation de la graphie, y comprenant la représentation graphique de ce son vocalique qui précède la consonne mouillée.

Cet exemple est étroitement lié à la graphie du mot *biau* (v.46, v.70, v.263 et passim) car, dans une première étape de l'évolution à partir du mot latin *bēllos*, la gémée se simplifie et, ensuite, se vélarise. Comme nous venons de présenter, ce *l* vélaire se vocalise en *ɥ* diphtongal et cela entraîne l'apparition d'un *a* de transition, « d'abord fugitif »<sup>39</sup>, qui reste dans la graphie et contribue à la formation de la triphongue : *beau* (v.939). La graphie *biau* relève de la langue populaire, car le premier

---

<sup>36</sup> Le phonème palatal, apparu dès le Ve siècle, conditionne la diphtongaison spontanée de *á* tonique libre puisqu'il exerce une influence fermante sur le premier élément et la voyelle se ferme de trois degrés (*á* > *áé* > *ié*).

<sup>37</sup> Peut-être que cette apparition soit due à une aliénation qui se produise à chaque fois où nous avons la présence d'un phonème palatal.

<sup>38</sup> D'après la règle générale, tout *l* devant consonne se vocalise en *ɥ* diphtongal vers le XIe siècle, d'où la naissance d'une diphtongue par coalescence. Ce *ɥ* est très souvent conservé dans la graphie, même après la réduction de la diphtongue vers le XVe siècle.

<sup>39</sup> Terminologie utilisé par N. Laborderie (Laborderie, 2015 : 91).



élément de la triptongue continue à se fermer ( $e > i$ )<sup>40</sup>. Ce changement phonétique a lieu dans le nord et nous le trouvons dans le dialecte picard.

Des cas similaires apparaissent tout au long des vers objet de notre étude : *beauté* (v.13, v.921) face à *biauté* (v.918, v.968) et à *biautez* (v.970 à v.974). Un cas particulier est celui de *beauté* et *biauté* aux vers 532 et 533, que nous pourrions classer comme une acceptation des deux graphies due à la présence de deux prononciations différents du même mot.

À part ces considérations, bien d'autres diphtongaisons de coalescence se sont formées à partir des enclises<sup>41</sup> : *dou* (v.38, v.715 et passim)<sup>42</sup>, *au* (v.1, v.12 et passim)<sup>43</sup> et *aus* (v.358, v.633 et passim)<sup>44</sup>. Dans ces trois occurrences la consonne vélaire s'est vocalisée et elle est restée dans la graphie sous la forme d'un  $y$  diphtongal.

## 5. Considérations complémentaires :

Après avoir analysé les occurrences qui montrent la graphie des diphtongues, il nous semble intéressant de signaler quelques autres occurrences qui s'éloignent de la représentation habituelle, c'est-à-dire, des cas où le copiste choisit la graphie d'une seule lettre qui représente deux sons –l'un de ces sons est vocalique– qui forment une diphtongue dans la chaîne parlée avec la voyelle représentée dans le mot.

Pour illustrer ce commentaire, nous allons nous servir de l'emploi de la graphie  $-x$ . Tout au long du texte nous trouvons cette graphie comme la représentation des sons [us]. Le copiste du texte de notre édition utilise le graphème  $-x$  à chaque fois pour représenter ces deux sons, dont le premier fait probablement diphtongaison de coalescence avec la voyelle qui précède. Nous trouvons ainsi des occurrences comme

---

<sup>40</sup> S'il avait suivi l'évolution qui lui correspondait accordé aux autres phénomènes phonétiques, ce  $e$  fermé aurait dû se transformer en  $e$  central.

<sup>41</sup> Cette terminologie fait allusion aux formes contractées : « lorsque le groupe constitué de l'article et du nom est précédé d'une préposition, l'article proclitique (appuyé sur le mot qui suit) devient enclitique (appuyé sur le mot qui précède) et se lie à la préposition au point de constituer avec les prépositions monosyllabiques *a*, *de* et *en* des formes contractées » (Bazin-Tacchella 2014 : 49).

<sup>42</sup> De + le > del > deu.

<sup>43</sup> A + le > al > au.

<sup>44</sup> A + les > als > aus.

*miex* (v.937, v.948 et passim), *iex* (v.59, v.972), *tex* (v.896), *qex* (v.702, v.756), *Dex* (v.193, v.536 et passim).

La graphie *iex* relève d'une véritable intention de faire comprendre au lecteur comment cela se prononce. En effet, la forme de ce mot s'accommode à la forme du mot final du vers avec lequel se produit la rime (*miex*). Nous pouvons affirmer cela car, au vers 482, nous trouvons le même mot avec une graphie tout à fait différente, *oils*, laquelle cette fois-ci, s'inscrit à l'intérieur du vers. Par conséquent, il ne fait pas la rime avec un autre.

La graphie *Dex* est un exemple très représentatif du phénomène que nous sommes en train de décrire. Cette conclusion est tirée à partir de l'analyse des autres graphies du même mot, à savoir : *Deu* (v. 421, v.478 et passim) et *Diex* (v.490).

## **6. Conclusion :**

Une fois l'analyse finie, nous voyons donc que la diphtongaison est un phénomène phonétique résultant de la segmentation, et puis différenciation des voyelles toniques libres. Dans le cas du français, nous distinguons deux grandes périodes de diphtongaisons : une première période commune à l'ensemble des langues romanes, pendant l'époque gallo-romaine ; et une deuxième période, spécifiquement française, pendant l'époque gallo-romane. Pour cette raison nous avons travaillé la constatation des diphtongaisons qui sont communes aux langues romanes, ainsi que celles qui touchent uniquement la langue française.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les changements phonétiques et articulatoires s'enchaînent et cela provoque de nouvelles variations dans la prononciation des sons. Par ailleurs, quelques-uns de ces phénomènes sont le résultat d'une autre transformation produite préalablement, comme c'est le cas de la vocalisation et postérieur vélarisation de la consonne *l* ou de la palatalisation d'une consonne vélaire.

Par conséquent, la rédaction de textes de cette époque manifeste l'existence de très diverses variantes dont les graphies sont habituellement en relation avec l'action du copiste ; c'est pourquoi il y en a autant. Parfois, l'emploi de variantes graphiques se fait

pour s'adapter à la rime ; mais cela peut se devoir tout simplement à un manque d'attention ou à l'introduction d'une correction de la part du copiste. Cependant, cette diversité de graphies nous permet aussi bien de constituer une chronologie que de fonder quelques considérations que nous pouvons tirer à partir des manuscrits.

En outre, la graphie révèle également des cas où un signe s'est établi comme représentant de deux sons –l'un d'eux vocalique, en contact avec une autre voyelle– et amène une diphtongaison orale mais pas écrite. Pareil pour l'absence d'alignement des bases de certains verbes, grâce à quoi nous apercevons la coexistence de radicaux différents, dont la raison se trouve dans la position de l'accent. Les occurrences sont tantôt toniques, tantôt atones.

Finalement, comme clôture de cette étude, il nous paraît essentiel de retenir trois notions que nous considérons les plus importantes :

- L'existence de trois types de diphtongaisons –spontanées (romanes et françaises), de coalescence et conditionnées–, représentées toutes dans le roman que nous avons analysé et dont l'origine se trouve parfois dans d'autres phénomènes phonétiques qui ont eu lieu auparavant.

- Le manque d'uniformité dans la graphie du XIIIe siècle pour ce qui est des sons qui ont suivi la même évolution phonétique, même s'il s'agit du même mot

- La présence de graphies qui représentent des sons différents afin d'économiser autant l'écriture que le papier qui l'accueille.

À manière de conclusion finale, nous pouvons affirmer que *Meraugis de Portlesgues* est un texte très représentatif du phénomène de la diphtongaison au XIIIe siècle, car il nous permet d'attester un vaste nombre d'occurrences qui illustrent chacun des types de diphtongue qui existent au Moyen-Âge.

## 7. Bibliographie :

- ALLIÈRES, Jacques (1988). *La formation de la langue française*. 2<sup>ème</sup> éd. Paris, Presses Universitaires de France (coll. Que sais-je ? n° 1907).
- BAZIN-TACCHELLA, Sylvie (2014). *Initiation à l'ancien français*. 11<sup>e</sup> éd. Paris, Hachette Supérieur (col. Ancrages n° 05).
- BOURCIEZ, E. et J. (1978). *Phonétique française. Étude historique*. 1<sup>ère</sup> éd., nouveau tirage. Paris, Éditions Klincksieck (col. Tradition de l'humanisme, vol. III).
- DUCOS, Joëlle et SOUTET, Olivier (2012). *L'ancien et le moyen français*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris, Presse Universitaire de France (coll. Que sais-je ? n° 3935).
- FOUCHÉ, Pierre (1952). *Phonétique historique du français. Introduction*. Vol. I, 1<sup>ère</sup> éd. Paris, Éditions Klincksieck.
- (1969). *Phonétique historique du français. Les voyelles*. Vol. II, 2<sup>e</sup> éd., revue et corrigée. Paris, Éditions Klincksieck.
- HOUDENC, Raoul de (2004). *Meraugis de Portlesguez*. 1<sup>ere</sup> éd. Paris, Honoré Champion (col. Champion Classiques, série « Moyen Âge »).
- JOLY, Geneviève (2014). *Précis d'ancien français*. 2<sup>ème</sup> éd. Paris, Armand Colin.
- LABORDERIE, Noëlle (2015). *Précis de phonétique historique*. 2<sup>ème</sup> éd. Paris, Armand Colin (coll. Tout le savoir, n° 128).
- ZINK, Gaston (1990). *Le moyen français*. 1<sup>ère</sup> éd. Paris, Presses Universitaires de France (coll. Que sais-je ? n° 1086).
- (2000). *L'ancien français*. 5<sup>ème</sup> éd. Paris, Presse Universitaire de France (coll. Que sais-je ? n° 1056).